



SM d'adduction des eaux de la Lys (Siren : 255902892)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lille
Arrondissement	Lille
Département	Nord
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/12/2002
Date d'effet	04/11/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jean-Claude DISSAUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hotel du département
Numéro et libellé dans la voie	51 rue Gustave Delory
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59047 Lille Cédex
Téléphone	
Fax	
Courriel	smael.premesques@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 157 126
Densité moyenne	1 776,83

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
59	Métropole Européenne de Lille (245900410)	Métropole

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
Département du Nord (225900018)
Département du Pas-de-Calais (226200012)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Le syndicat mixte a pour objet : - l'exploitation et la gestion des ouvrages de production et d'amenée d'eau d'AIRE-SUR-LA-LYS à la métropole lilloise dont la propriété lui est transférée par les deux départements membres - la réalisation de toute étude relative au développement et à la protection de la ressource en eau présentant une utilité pour chacun des membres du syndicat mixte. Les ouvrages d'amenée d'eau d'AIRE-SUR-LA-LYS sont destinés à produire et fournir de l'eau à l'usage de la consommation domestique, à titre principal, des populations habitant sur le périmètre de la communauté urbaine de LILLE. Les ouvrages d'amenée d'eau d'AIRE-SUR-LA-LYS à la métropole lilloise sont les suivants : - les forages de VERCHIN - la station d'alerte - la station d'exhaure - la réserve d'eau brute - la station de traitement - la bache d'eau traitée - la station de refoulement - la canalisation d'amenée d'eau (depuis la station de refoulement jusqu'au réservoir de PREMESQUES) - les chlорations intermédiaires sur le réseau - les postes de comptage et de livraison - la divergence de BONDUES - les canalisations de desserte de la métropole lilloise. Le syndicat mixte pourra exploiter d'autres ouvrages accessoires qui sont nécessaires à la réalisation de l'objet du syndicat.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)